



REGLEMENT INTERIEUR JEU CONCOURS ACHEZNOU PI

Article 1 : Société organisatrice

PETRO IVOIRE, Société Anonyme au capital de 1 431 240 000 F CFA dont le siège social est situé à Abidjan-Vridi Rue des Pétroliers, 12 BP 737 Abidjan 01, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1994-01-B14-175 581, (ci-après la « **Société organisatrice** »).

Article 2 : Contexte

PETRO IVOIRE est une entreprise citoyenne spécialisée dans la distribution de produits pétroliers et dérivés avec à son actif quatre-vingt-dix (90) stations-services et des boutiques. Dans la mise en œuvre de sa politique sociale, PETRO IVOIRE se propose d'accompagner les artisans en instituant un concours dénommé « A CHEZNOU PI », qui vient valoriser le made in Côte d'Ivoire.

Cette 3e édition se veut spéciale car elle coïncide avec la célébration de trois décennies de succès et le développement des actions RSE de PETRO IVOIRE.

A travers cette édition dont le thème est : « *L'Artisanat au service du Développement Communautaire* », PETRO IVOIRE souhaite mettre en avant la créativité des artisans tout en encourageant les projets qui favorisent le développement communautaire.

Article 3 : Cible

Le concours verra la participation des artisans et en particulier les femmes artisanes.

Article 4 : Conditions de participation

Afin de pouvoir participer au jeu, chaque candidat doit :

- **Personne physique**

- Être âgé de moins de 45 ans
- Résider en Côte d'Ivoire
- Être immatriculé au Registre des Métiers dès le début de l'activité (si concerné par une activité artisanale)
- Exercer effectivement le métier pour lequel l'immatriculation a été faite
- Disposer d'une carte professionnelle d'artisan délivrée par la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (si concerné)
- Avoir une entreprise légalement constituée
- Avoir un produit ou une invention fini(e)



- Fournir un descriptif détaillé et des images du produit ou de l'invention
 - Présenter un projet innovant, avec un bon niveau d'originalité
 - Proposer un produit ou une invention utile et présentant un réel intérêt pour la population
 - Avoir de bonnes motivations clairement exprimées
 - Soigner la présentation du produit ou de l'invention
- **Personne morale**
 - Être une structure légalement constituée
 - Être immatriculée au répertoire des entreprises artisanales
 - Le dirigeant doit disposer d'une carte professionnelle d'artisan délivrée par la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire
 - Avoir son siège social en Côte d'Ivoire
 - Mener une activité ayant un impact réel sur le développement des communautés
 - Avoir de bonnes motivations clairement exprimées
 - Avoir un produit ou une invention fini(e)
 - Fournir un descriptif détaillé et des images du produit ou de l'invention
 - Présenter un projet innovant, avec un bon niveau d'originalité
 - Proposer un produit ou une invention présentant un réel intérêt pour la population

Article 5 : Déroulement du jeu concours ACHEZNOU PI.

Le concours se déroulera en cinq (5) étapes :

Etape 1 : Le lancement

L'annonce et le lancement de la 4^e édition du concours ACHEZNOU PI se feront au cours d'une cérémonie lors du MIVA 2025 au parc des Expositions d'Abidjan le Mercredi 23 Avril 2025.

Etape 2 : Les inscriptions

Les inscriptions au concours se feront via un formulaire du 23 Avril au 11 Mai 2025. Le formulaire d'inscription sera disponible uniquement sur le site web de PETRO IVOIRE www.petroivoire.ci avec un lien sur les différents réseaux sociaux de la marque.

Il comportera une fiche projet permettant aux candidats de se présenter et de donner plus de détails sur leur projet et création.

Etape 3 : Pré-sélection



- Du **11 au 15 mai 2025** : La sélection de 25 candidats.
- Le **16 Mai 2025** : Echanges et présentation des projets sur l'une des stations-services PETRO IVOIRE.
- Du **22 au 24 Mai 2025** : Réalisation d'une vidéo d'une durée de trente (30) secondes par les 25 candidats retenus qui les présentera brièvement ainsi que leur produit ou invention.
- Le **27 Mai 2025** : Mise en ligne des vidéos :
- Du **28 Mai au 02 Juin 2025** : Vote via le Site web de Pétro Ivoire : Ces capsules compilées seront mises en ligne sur le site web de PETRO IVOIRE.
- Annonce des finalistes : **05 Juin 2025** : dix finalistes seront retenus en tenant compte des votes du public qui compteront pour 30% et ceux du cabinet 70%.

Etape 4 : Formation des finalistes

Suite à la phase des sélections des finalistes, les finalistes seront soumis à quatre (4) étapes majeures que sont :

- La visite des centres de production du **12 au 14 Juin 2025**
- La Formation **10 juin 2024**
- La Foire de l'artisan PI **27 au 28 Juin 2025**
- Pitch projet devant le JURY **20 juin 2025**

a) La visite des centres de production

La visite des centres de production vise à s'enquérir des réalités des artisans afin de mieux les accompagner dans leur développement.

b) Formation

Un séminaire de formation et une journée d'immersion au sein de PETRO IVOIRE seront organisés le 10 juin 2025 à la faveur des finalistes afin de leur permettre d'appréhender le métier d'entrepreneur.

Les thématiques qui seront abordées sont les suivantes :

- Formalisation du modèle d'affaire
- Durabilité et Impact Communautaire
- L'art du Pitch
- La Formalisation et la Professionnalisation du secteur de l'artisanat
- Les Techniques de vente

Ces thèmes pourront faire l'objet de modification.



c) La Foire de l'artisan PI

Les 20 et 21 Juin 2025 seront consacrés aux expositions afin de permettre et faire découvrir les produits des artisans et des communautés.

d) Pitch Projet

Les candidats devront réaliser une présentation en présentiel devant le Jury le 27 Juin 2025.

Lors de ce pitch le candidat défendra son projet et mettra en avant son impact sur les communautés, et son engagement envers l'innovation et la durabilité environnementale. L'objectif est de démontrer un impact positif à la fois sur le plan social et environnemental

Les membres du jury auront la lourde charge de les départager, de critiquer leur proposition afin de leur permettre de l'améliorer et les rendre compétitifs pour la finale. Trois finalistes seront retenus.

- Les critères du pitch

- Pertinence du Projet (Utilité – applicabilité)
- Impact sur la communauté
- Capacité de conviction

Etape 5 : Cérémonie de clôture.

La cérémonie de clôture du jeu ACHEZNOU PI sera organisée le 10 Juillet 2025.

Au cours de ladite cérémonie, les finalistes s'affronteront devant un jury et le public selon les mêmes critères que le pitch.

Les trois (03) lauréats de cette édition seront annoncés et récompensés au terme de la soirée.

Article 5 : Récompenses

Trois prix seront décernés au 3 lauréats que sont :

- Premier Prix A CHEZNOU PI : Quatre millions (4 000 000) Francs CFA
- Deuxième Prix PI ELITE : Deux millions (2 500 000) Francs CFA
- Troisième Prix PI BELLE VILLE : Un million (1 500 000) Francs CFA

Il sera également remis un prix spécial :



- Prix Spécial MKM « Impact Développement communautaire » : Un million (1 000 000) Francs CFA

Les prix ne peuvent pas être échangés contre d'autres biens ou services.

Article 6 : Publicité

Les gagnants autorisent la société organisatrice à publier leurs images sur sa page Facebook ainsi que sur son site internet, et ce dans le cadre de la mise en avant et la publication des résultats du concours.

Article 7 : Droit d'auteur

Les parties reconnaissent par la présente les droits de propriété intellectuelle et d'auteur des candidats sur les produits, inventions, et par conséquent leur droit en tant que seules entités autorisées à jouir des avantages financiers.

Article 8 : Protection des données personnelles

Les données personnelles communiquées par les candidats pendant la phase d'inscription feront l'objet de traitement conformément aux dispositions de la loi n°2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel.

Les candidats pourront exercer leurs droits en matière de protection des données, à savoir le droit d'accès, de rectification, de suppression.

PETRO IVOIRE mettra en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé, conformément aux exigences de loi sur la protection des données à caractère personnel.

PETRO IVOIRE s'engage à ne pas utiliser les données à caractère personnel à des fins autres que l'organisation du concours ACHEZNOU PI, et à ne pas les divulguer à des tiers sans le consentement préalable des candidats sauf si cela est requis par la loi.

Article 9 : Respect des règles du jeu

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Toute question d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par PETRO IVOIRE, dans le respect des lois en vigueur. **Tout manquement au règlement, y compris le recours à des moyens frauduleux pour obtenir des votes, pourra entraîner la disqualification immédiate du candidat**, à la discrétion de PETRO IVOIRE.



Article 10 : Dépôt et communication du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de Maître KLA ABDON Florentin, commissaire de justice, domicilié à Yopougon Toit rouge, non loin de la gendarmerie, 09 BP 383 Abidjan 09, Tél. : 07 08 30 13 95

Le règlement sera également publié sur les sites suivants : www.petroivoire.ci

Article 11 : Limitation de responsabilité

La responsabilité de PETRO IVOIRE ne saurait être engagée si le présent concours devait être, écourté ou annulé pour des raisons indépendantes de sa volonté ou en cas de force majeure. Si pareille situation se présente aucune indemnité ne pourra être réclamée à PETRO IVOIRE pour quelque motif que ce soit.

Article 12 : Règlement de litige

En cas de survenance d'un litige, les parties procéderont à un règlement à l'amiable.

Fait à Abidjan, le 23 Avril 2025.

POUR PETRO IVOIRE

***Sébastien KADIO-MOROKRO
Directeur Général***

